Tarifs par trimestre

Des tarifs attractifs et dégressifs en fonction du lieu d'habitation et du nombre d'inscrits dans la même famille.

Cotisation trimestrielle	Résident de Lambesc*	Non résident de Lambesc
Instrument (30 min.) + formation musicale	136,50€	214,50€
Instrument (30min.) seul	94,50 €	148,50 €
Instrument (1h) seul	178,50€	280,50€
2 instruments + formation musicale	210€	330 €
2 instruments	178,50€	280,50€
Participation aux ateliers sans inscription**	21,00€	33,00€
Formation musicale seule	45,00€	70,00€

Les élèves ont la possibilté de participer à titre gracieux aux cours de musique d'ensemble (cela se fera à l'appréciation du professeur).

*Un tarif réduit de 20% (arrondi à l'euro supérieur) s'applique à partir de la 2^{ème} personne issue du même foyer fiscal pour les résidents de Lambesc (sauf pour les ateliers sans inscriptions).

**Formation musicale, chorale, Musique d'ensemble en collectif sans autre cours selon la place disponible.

Jours et horaires d'inscription

Rentrée 2024-2025

Samedi 7 septembre lors du Forum des Associations de 9h à 12h

Du lundi 9 septembre au jeudi 12 septembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h au service Enfance - Jeunesse

2 av. de la Résistance

Mercredi 11 septembre
lors de la journée portes ouvertes
de l'école de musique
de 14h à 18h

Lundi 16 septembre début des cours



RETROUVEZ L'ÉCOLE DE MUSIQUE SUR WWW.LAMBESC.FR



ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

2b, route de Caireval - Espace Beaudoux 13410 Lambesc

04 42 17 02 95 - ecoledemusique@lambesc.fr









ÉCOLE DE MUSIQUE





L'école de Musique

Ce lieu d'enseignement musical a pour objectif de former les musiciens amateurs, voire les futurs professionnels.



400 m² dédiés à la musique

- 6 salles de musique
- 1 auditorium modulable
- 17 disciplines enseignées
- **9** professeurs
- + **de 150** élèves

ADRESSE

PARKING À PROXIMITÉ

L'équipe pédagogique

Les enseignants diplômés accompagnent les élèves dans leur apprentissage et contribuent à l'évolution de l'école de musique. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement pour suivre le parcours de chaque élève.



1. Véronique BATTISTA ANFOSSI Directrice de l'école de musique,

Chant

2. Patrick BELLANCA **Batterie**



3. Laurent GARNIER

Guitare électrique, basse, musique actuelle

4. Sabrina AZOULA Violon



5. Gines GONZALES

Flûte et saxophone

6. Guitare classique

7. Laura STIEGLITZ Piano

8. Joël LANIEL

Clarinette

9. Stéphane ROLLIN Trompette



Disciplines enseignées

L'école de musique municipale propose aux élèves une palette de pratiques musicales variées.

PRATIQUES INDIVIDUELLES: Batterie

Piano

ENSEIGNANTS VOUS TRANSMETTRONT LEUR ART

- Violon
- Flûte traversière
- Flûte à bec
- Clarinette
- Saxophone
- Guitare classique
- Guitare électrique
- Guitare Basse

- **■** Trompette
- Chant

PRATIQUES D'ENSEMBLES :

- Solfège
- Groupes de Musiques Actuelles
- Chorale enfants
- Chorale adultes
- Classe d'ensemble

Orchestral (si suffisamment d'élèves)



L'école de musique c'est aussi :

Des Masterclass, des auditions, des concerts...